

Section L

Fonds spéciaux

La lettre L fut réservée dans le Plan de classement des Archives cantonales vaudoises de 1915 aux fonds spéciaux, terme dans lequel Maxime Reymond incluait les fonds familiaux de Loys et de Cerjat, alors que le fonds Glayre a été placé en H, et d'autres ventilés en Bj, Bl, C XV, C XVI, etc., voire même en K. Il semble que le responsable des Archives d'alors n'imaginait pas l'extension considérable qu'allait prendre l'apport des archives d'origine privée.

Pour les petits apports, les archivistes cantonaux disposaient d'une cote Bt 51 qui fut abandonnée vers 1965 au profit de la cote P, désignant l'ensemble des fonds privés selon l'ordre alphabétique. Sinon, le principe de pertinence prévalait.

Aujourd'hui, les fonds de Cerjat et de Loys sont classés sous les cotes P Cerjat et P Loys.